



**HAL**  
open science

## Faut-il distinguer le lexique de l'ontologie ?

Marco Fasciolo

► **To cite this version:**

Marco Fasciolo. Faut-il distinguer le lexique de l'ontologie ?. Langue française, 2019, 204, pp.21-35.  
hal-02985816

**HAL Id: hal-02985816**

**<https://hal.sorbonne-universite.fr/hal-02985816v1>**

Submitted on 2 Nov 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Faut-il distinguer le lexique de l'ontologie ?

## Should we distinguish lexicon and ontology ?

Marco Fasciolo  
Sorbonne Université

### Résumé

L'objet de cette contribution est la distinction entre lexique et ontologie, mise en évidence par le conflit conceptuel. Tout d'abord, on défend l'idée que la séparation – et l'indépendance – entre lexique et ontologie est nécessaire pour justifier le phénomène de la polysémie. Ensuite, on esquisse une phénoménologie des interactions entre lexique et ontologie. Cette phénoménologie se révèle utile pour éclairer le lien entre polysémie et solidarités lexicales, et le rapport entre arbitraire et motivation dans le domaine des métaphores conceptuelles

### Mots-clés

lexique, ontologie, polysémie, arbitraire, motivation

### Abstract

The object of this paper is the distinction between lexicon and ontology highlighted by conceptual conflict. Firstly, we argue that the separation – and the independence – between lexicon and ontology is the ground of the phenomenon of polysemy. Secondly, we draw a phenomenology of the interactions between lexicon and ontology. This phenomenology can cast light on the link between polysemy and lexical solidarities, and on the relationship between arbitrary and motivation as regards conceptual metaphors.

### Keywords

Lexicon, ontology, polysemy, arbitrary, motivation

## INTRODUCTION

En linguistique, l'intérêt pour l'ontologie n'est pas nouveau et remonte au moins aux *primitifs sémantiques*, dans le cadre du métalangage naturel de A. Wierzbicka (1996) et ses collaborateurs. Plus récemment, les travaux sur l'ontologie (ou les ontologies) ont connu un grand développement, grâce, mais non exclusivement, au Traitement Automatique du Langage Naturel (Fellbaum 1998, Scalley et Zaefferer 2007, Chu-ren, *et alii* 2010, Moltman 2019). Cependant, il nous semble qu'aussi

bien en linguistique qu'en philosophie, la limite entre ontologie et lexique est souvent estompée. Voici deux exemples paradigmatiques.

Du côté de la philosophie, G. Ryle (1938) et F. Sommers (1967) ont proposé de décrire les catégories ontologiques à travers les conflits déclenchés par la violation des restrictions conceptuelles des prédicats sur leurs classes d'arguments. Dans ce cadre, par exemple, les humains sont les entités qui, en position de sujet d'un prédicat comme *sourire*, ne produisent pas une signification incohérente : *Le boulanger me sourit* vs. *\*Le four me sourit*. L'une des difficultés de cette approche est que – à cause de la polysémie – les restrictions des prédicats sur les arguments ne correspondent pas à nos intuitions ontologiques. Si *caresser* s'appliquait d'une façon cohérente exclusivement aux humains – si *caresser* n'était pas polysémique – alors une telle démarche pourrait être envisageable. Mais ce n'est pas le cas car *caresser un rêve* est tout à fait cohérent<sup>1</sup>. Face à cette difficulté, G. Ryle (1938) souligne que les zeugmes permettent d'isoler les emplois des prédicats pertinents pour la description des catégories ontologiques : *\*il caresse ses enfants et ses rêves*. L'idée de G. Ryle est que l'effet de zeugme traduit un conflit conceptuel entre deux classes d'arguments coordonnées, sélectionnant chacune un sens différent du prédicat polysémique *rêver*. Cela montre, en retour, que la distinction entre humains et rêves est pertinente. Cette solution, cependant, ne répond pas à la question de fond, à savoir : comment ces différents emplois polysémiques sont-ils possibles ? Comment est-il possible que le lexique parfois reproduise nos intuitions ontologiques et parfois non ?

Du côté de la linguistique, dans l'approche de N. Chomsky (1965), des catégories telles qu'humain, animé, concret, etc. se manifestent sous la forme de restrictions de sous-catégorisation issues du contenu. Elles sont conçues sur le modèle des traits phonologiques et elles sont incorporées dans la composante lexicale de la grammaire sans aucune discussion. Cette attitude a traversé tous les bouleversements de la grammaire générative-transformationnelle.

Les intérêts de tous ces auteurs diffèrent radicalement, mais leurs présupposés épistémologiques convergent. Dans l'approche Ryle-Sommers, en principe, les catégories humain, animé, concret, etc. sont reconnues comme ontologiques, mais, dans les faits, elles sont identifiées à des classes lexicales d'arguments délimitées par des prédicats. Dans l'approche de N. Chomsky, l'hypothèse que ces catégories puissent avoir une nature autre que lexicale n'est même pas envisagée. Dans les deux cas, la séparation entre ontologie et lexique est donc gommée : soit parce que l'ontologie est directement projetée sur le lexique (Ryle-Sommers), soit parce que le problème n'est même pas posé (Chomsky)<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Le point pertinent, ici, est la perception d'une incohérence conceptuelle. La position de cette incohérence (sur le sujet plutôt que sur l'objet) n'est pas pertinente. Cependant, le phénomène de la polysémie paraît intéresser plus le lien entre verbe prédicatif et COD que le lien entre GN-sujet et GV. Cela est raisonnable : d'un côté, la polysémie est un phénomène qui concerne le mot (le verbe, dans notre cas) ; de l'autre côté, distributionnellement, le sujet n'est pas lié au verbe, mais au GV. Lorsque le sujet s'insère, la polysémie du verbe est donc déjà très réduite. Les restrictions de sélection conceptuelles sur le sujet, en effet, découlent du GV, c'est-à-dire le bloc V+COD, plus les éventuelles expansions du GV. En ce qui concerne le fait que l'on peut caresser son chien ou sa pipe, nous renvoyons à la note 5.

<sup>2</sup> Il ne s'agit pas de soulever contre N. Chomsky une objection à propos d'une question qu'il ne traite pas. La seule chose que nous soulignons est, justement, qu'il ne se pose pas cette question, et qu'il considère, par défaut, que les traits « humains », « concrets », etc. sont lexicaux.

L'hypothèse de notre contribution est la suivante : il est nécessaire d'invoquer un niveau qui ne relève pas du lexique – mais bien d'une ontologie naturelle partagée par les humains et plus stable que n'importe quel lexique – pour justifier certaines propriétés centrales des lexiques eux-mêmes.

Ces propriétés centrales des lexiques sont les extensions et restrictions de sens à la base de la polysémie verbale et des phénomènes connus comme « solidarités lexicales » (Porzig 1934, Coseriu 1968), « appropriation » (d'un opérateur) (Gross 1994) ou « collocations ». Nous nous bornons, par simplicité, aux verbes prédicatifs et à la relation entre verbe prédicatif et COD. Des exemples de la polysémie dont il est question ici sont donc des verbes comme *nourrir* ou *arroser* : *nourrir un bébé*, *nourrir un espoir* ; *arroser un pot de fleur*, *arroser le ministre*. Des exemples de ce que nous entendons par « solidarités lexicales » (« opérateurs appropriés », « collocations », etc.) sont des structures comme : *tailler un arbre*, *rédiger un texte*, *assassiner une personne*, etc.

L'ontologie naturelle à laquelle nous avons fait allusion ci-dessus est l'ensemble des certitudes qui, selon L. Wittgenstein, ne forment pas la « rivière de nos pensées », mais plutôt « le lit de cette rivière » (Wittgenstein 1969:§97). P. Strawson décrit cet ensemble de certitudes comme :

a massive central core of human thinking which has no history [...] categories and concepts, which in their most fundamental character change not at all. (Strawson 1973[1959] :10).

Nous avons parlé, à ce propos, d'« ontologie de la vie quotidienne » (Fasciolo 2016)<sup>3</sup>.

La clé pour accéder à ce niveau non lexical – mais ontologique – qu'il faut postuler pour justifier les phénomènes précédents, est le conflit conceptuel au sens de M. Prandi (1987, 2004 et 2017).

Voici la structure de notre contribution. Dans la première partie (§1), nous essayons de démontrer que l'hypothèse de la séparation – et de l'indépendance – entre lexique et ontologie est nécessaire pour justifier le phénomène de la polysémie des prédicats verbaux. En parlant de « séparation entre lexique et ontologie » nous entendons que les contenus des verbes prédicatifs n'imposent pas *un seul* type de restrictions combinatoires – issues du *lexique* – mais deux : des restrictions combinatoires issues du lexique *et* des restrictions combinatoires issues de l'ontologie (cf. Prandi 2016, Fasciolo 2018). Plus concrètement, le fait que *tuer* (dans un certain emploi) s'applique aux êtres vivants n'est pas, dans la perspective ici proposée, une contrainte qui découle du lexique, mais de l'ontologie. Au contraire, le fait que *tailler* (dans un certain emploi) s'applique aux arbres ou aux végétaux avec des branches est une contrainte imposée par le lexique.

Dans la deuxième partie (§2), nous proposons une mini-phénoménologie des interactions entre lexique et ontologie, qui, à son tour, met en évidence un lien inattendu entre polysémie et appropriation.

<sup>3</sup> Pour une discussion de la notion d'« ontologie du langage naturel », nous renvoyons également à Moltman (2017).

Finalement, dans la conclusion (§3), nous revenons sur le problème des limites de la polysémie – envisagé sous le prisme des métaphores conceptuelles – et nous suggérons, encore une fois, que l’hypothèse d’une séparation entre lexique et ontologie peut aider à dissoudre une difficulté qui affecte la notion d’« arbitraire ».

## 1. COMMENT LA POLYSÉMIE EST-ELLE POSSIBLE ?

### 1.1. Le fait de la polysémie

La polysémie est un fait pour toute langue naturelle. L’étude de ses différentes formes a reçu beaucoup d’attention<sup>4</sup>, mais il y a une question qui, à notre avis, demeure négligée : à savoir, comment le phénomène de la polysémie est-il possible ?

Le phénomène de la polysémie a deux aspects. Le premier aspect est qu’en dehors du cadre de la phrase, la grande majorité des prédicats verbaux traverse plusieurs catégories ontologiques : *caresser... un rêve, une personne* (objet idéal vs. objet matériel), *arroser... une rose, un ministre* (végétal vs. humain), etc<sup>5</sup>. Le second aspect est que cela ne remet nullement en cause ces catégories ontologiques : dans notre vie quotidienne, nous ne confondons ni objets idéels et objets matériels, ni végétaux et humains. La pertinence de ces catégories, par ailleurs, est immédiatement reconnue dans le conflit conceptuel que l’on perçoit dans des exemples comme : *\*Il faut arroser les souvenirs* (Kundera, *L’identité*) ou *\*Le léger murmure semblait caresser le silence* (*Revue des deux mondes*, 1832, tome 7, 726)<sup>6</sup>.

Or, s’interroger sur la condition de possibilité de la polysémie signifie se demander : comment est-il possible que la majorité des prédicats de toutes les langues naturelles traversent les catégories ontologiques les plus fondamentales et que, pourtant, les personnes parlant ces langues ne soient pas... complètement irrationnelles ? Comment est-il possible de percevoir l’expression *arroser un ministre* comme cohérente sans remettre en cause que les ministres... ne sont pas des végétaux ? Comment est-il possible que *caresser le silence* soit reconnu comme

<sup>4</sup> Les études sont innombrables. Nous nous limitons à renvoyer à Kleiber (1999, 2008) pour une « entrée en matière » et à Soutet (2005) pour une présentation des principales questions.

<sup>5</sup> Un prédicat polysémique « traverse plusieurs catégories ontologiques » quand la différence entre ces catégories est pertinente pour distinguer des acceptions différentes. C’est donc le cas pour *démolir un bâtiment* et *démolir une thèse*, *verser du vin* et *verser de l’argent*, etc., mais non pour *voir une personne* et *voir une table*. Dans ce dernier cas, c’est évident, nous ne sommes pas confrontés à deux acceptions de *voir* – à une polysémie – mais à une seule acception de ce verbe. Dans cette acception, *voir* ne traverse pas plusieurs catégories ontologiques, mais il s’applique à une seule : les concrets. Ici, la distinction entre humains et non-humains n’est pas pertinente. En revanche, dans deux exemples comme *voir Marie* et *voir ce que tu entends*, nous sommes bien confrontés à un cas de polysémie : deux emplois différents qui traversent les limites entre humains et idées. Pour une belle analyse de la polysémie de *voir*, nous renvoyons à Grezka (2009). Les mêmes remarques s’appliquent *mutatis mutandis* aux adjectifs : *un beau garçon*, *une belle peinture* vs. *un bel article* (*de linguistique*).

<sup>6</sup> Avec l’astérisque, ici, nous signalons la présence d’une métaphore vive ou « incohérence conceptuelle » ou « conflit conceptuel » (avec les termes de M. Prandi), ou, encore, « contre-sens » (avec les termes de E. Husserl). L’incohérence conceptuelle (conflit conceptuel, etc.) présuppose la bonne formation grammaticale : la bonne formation grammaticale est, en effet, la condition préalable pour avoir une signification conceptuellement cohérente ou incohérente.

conceptuellement conflictuel et que – en même temps – *caresser un rêve* soit accepté comme tout à fait cohérent ?

## 1.2. Le lexique n'est jamais conceptuellement incohérent

Selon nous, la seule hypothèse pouvant justifier, d'un coup, les deux aspects du phénomène de la polysémie mentionnés sous §1.1 est que la cohérence conceptuelle n'est pas une propriété qui relève du lexique, mais bien d'un niveau situé en amont du lexique : un niveau que le lexique ne peut pas affecter et sur lequel il peut se permettre de jouer librement. La pertinence de ce niveau – que nous appelons « ontologie » – est signalée par le constat qu'aucune signification conceptuellement incohérente ne peut être intégrée au lexique, ou, dans les termes de Prandi (2017), que le lexique est « tautologiquement cohérent ».

Nous illustrons cette idée en deux étapes. D'abord, nous mettons en avant la notion de « prédication exhibée » (cf. Prandi 2004 et Fasciolo à *paraître*) et, ensuite, nous l'appliquons à un cas typique de polysémie verbale.

### 1.2.1. « *Prédication exhibée* » : *présentation de la notion*

Commençons par observer (1) :

1. \*Je bois le silence.

L'énoncé (1) – qui est un exemple de métaphore vive – est perçu comme conceptuellement conflictuel. Son conflit peut être explicité comme suit :

Je bois [*qui nécessite un liquide en position de COD*] le silence [*qui n'est pas un liquide, mais un abstrait*]

À partir de là, on peut facilement obtenir la proposition (2) :

2. Le silence (= une entité immatérielle) est un liquide.

Nous appelons (2) « prédication exhibée » par (1). Le sujet de (2) est le COD de (1) avec sa catégorisation naturelle entre parenthèses ; le nom du prédicat nominal en (2) est la catégorie imposée sur le COD par le prédicat verbal *boire* de (1)<sup>7</sup>. La notion de prédication exhibée nous permet d'analyser le conflit conceptuel : l'exemple (1) est conceptuellement conflictuel car il exhibe la proposition (2) et cette proposition est contradictoire.

Il s'ensuit que tout exemple conceptuellement cohérent exhibe une prédication tautologique :

<sup>7</sup> Le conflit conceptuel intrinsèque à une métaphore vive doit être décrit à travers une proposition copulative comme (2) et non à travers une comparaison en *comme* (*Un abstrait est comme un liquide*). La raison est qu'une comparaison exclut précisément le caractère conflictuel propre à la métaphore (vive) : si A est comme B, alors il n'y a aucune métaphore car A n'est pas B. Mais cela ne rend pas justice à l'exemple (1).

3. Je bois du vin.

Je bois [*qui nécessite un liquide en position de COD*] du vin [*qui est un liquide*]

4. Du vin (= un liquide) est un liquide.

Soulignons immédiatement un point. L'extrapolation des prédications exhibées s'appuie sur nos perceptions de cohérence face aux phrases de départ. Ces perceptions sont des données primitives ; les prédications exhibées sont une façon de représenter ces données. Le fait que (2) soit la prédication exhibée par (1) découle du fait que nous percevons (1) comme incohérent (*i.e.* une métaphore vive) ; le fait que (4) soit la prédication exhibée par (3) découle du fait que nous percevons (3) comme cohérent (non métaphorique). Dans la mesure où elle est fondée sur ces données, la notion de prédication exhibée n'est pas circulaire.

### **1.2.2. « Prédication exhibée » : application de la notion**

Commençons par considérer l'exemple (5) :

5. Papy nourrit les pigeons au parc.

L'exemple (5) ne manifeste aucune forme d'incohérence. Sa prédication exhibée est donc (6) :

6. Des pigeons (= des êtres vivants) sont des êtres vivants.

Ensuite, considérons l'exemple (7) :

7. \*Papy a fait faire un régime à son espoir de gagner le concours de pétanque.

L'exemple (7) est perçu comme conceptuellement conflictuel : nous sommes donc confrontés à une métaphore vive<sup>8</sup>. Si (7) est conceptuellement conflictuel, alors sa prédication exhibée est (8) :

8. Les espoirs (= des intentions) sont des êtres vivants.

Finalement, considérons l'exemple (9) :

9. Papy nourrit l'espoir de gagner le concours de pétanque.

<sup>8</sup> Nous sommes, en effet, au-delà des bornes de la métaphore conceptuelle que nous exemplifierons en (9).

A la différence de (7), l'exemple (9) est perçu comme conceptuellement cohérent : il est un cas prototypique de métaphore conceptuelle. Sa prédication exhibée est donc (10) :

10. Un espoir (= une intention) est une intention.

Remarquons que la prédication (10), exhibée par (9), doit impliquer logiquement le contraire de la prédication (8), exhibée par (7), à savoir (11) :

11. Les espoirs (= des intentions) ne sont pas des êtres vivants.

En effet, si (10) n'impliquait pas (11), alors l'exemple (9) (*Papy nourrit l'espoir de gagner le concours de pétanque*) nous paraîtrait incohérent comme (7) (*\*Papy a fait faire un régime à son espoir de gagner le concours de pétanque*). Mais ce n'est pas le cas. La métaphore conceptuelle *nourrir un espoir* – la polysémie de *nourrir* – ne remet donc pas en cause la distinction entre vivants et non-vivants ; au contraire, elle implique précisément que les intentions (espoirs) ne sont pas des êtres vivants : *i.e.* (11).

Le fait que la prédication (10) implique (11), par ailleurs, nous met face à un paradoxe. D'une part, la dénomination traditionnelle de la métaphore conceptuelle en (9) est « les intentions SONT des vivants » ; de l'autre, on vient de le voir, cette dénomination est exactement le contraire de la proposition (11) impliquée par la métaphore conceptuelle elle-même ! Cela signifie, comme M. Prandi (2017) le remarque, que la prédication *être* dans les étiquettes des métaphores conceptuelles est une prédication postiche ; autrement dit, lorsqu'on affirme « l'argent *EST* un liquide », « le débat *EST* une guerre », etc. il n'y a pas un véritable 'engagement prédicatif'<sup>9</sup>.

Quoi qu'il en soit, notons encore une dernière chose. A la différence de *nourrir un espoir*, l'expression *faire faire un régime* en (7) – qui implique la prédication contradictoire (8) (*les espoirs (= des intentions) sont des êtres vivants*) – n'est pas une acception qui fait partie de la polysémie de *régime* et qui est enregistrée, par exemple, dans un dictionnaire.

### **1.2.3. Un lexique cohérent a priori**

A ce point, nous avons tous les éléments pour tirer notre conclusion.

Lorsqu'un verbe prédicatif développe une polysémie à travers des extensions de sens lexicalisées (typiquement des métaphores conceptuelles), aucune catégorie ontologique n'est véritablement remise en cause : cf. la prédications exhibée (10) qui implique (11). C'est le cas, justement, de *nourrir un espoir*. En revanche, lorsque des catégories ontologiques sont véritablement remises en cause (cf. la prédication exhibée (8)), nous sommes confrontés à un emploi ponctuel et créatif d'un verbe prédicatif, qui, cependant, n'identifie pas une extension polysémique de

<sup>9</sup> Cette fois, une analyse du type « l'argent N'EST PAS un liquide, MAIS IL EST COMME un liquide... dans la mesure où *argent* partage un certain nombre de prédicats avec *liquide* » est sensée (cf. note 7).



ce verbe. C'est le cas de *faire faire un régime à l'espoir*. Si cela est vrai, alors le lexique *ne peut pas* être incohérent car, quand la cohérence conceptuelle est défiée, le résultat n'est tout simplement pas intégré au lexique à travers la polysémie.

Il y a donc un niveau d'idées et de relations que la polysémie – c'est-à-dire le lexique – ne peut pas contredire car, lorsqu'elles sont remises en question, aucune polysémie ne se produit. Un tel niveau d'idées et de relations – que le lexique ne peut pas affecter – ne peut pas faire partie du lexique lui-même : nous proposons de l'appeler « ontologie »<sup>10</sup>.

### 1.3. Une ontologie absurde ou un lexique contradictoire ? Un faux dilemme

Les deux aspects du phénomène de la polysémie soulignés sous §1.1 nous confrontaient à un dilemme. Soit notre ontologie naturelle s'avère bizarre (car, par exemple, elle place *rêves* et *personnes* dans la même catégorie des êtres vivants animés en les opposant, par exemple, au *silence*), soit le lexique contredit notre sens commun (car on peut *caresser* des entités non concrètes). La première alternative est le développement cohérent de la suggestion Ryle-Sommers. La deuxième alternative est le développement cohérent de l'attitude chomskyenne : s'il n'y a que des restrictions lexicales, en effet, le lexique s'avère intrinsèquement contradictoire car le même prédicat *caresser* code d'une part la restriction « +humain –abstrait » et d'autre part la restriction « +abstrait, –humain ». Le présupposé de la première alternative est que le lexique s'identifie à l'ontologie, le présupposé de la seconde est que le lexique peut être incohérent. Ces deux présupposés, cependant, sont faux.

Le dilemme disparaît si l'on admet l'existence de deux niveaux indépendants : d'un côté, il y a l'ontologie naturelle qui préside à la cohérence conceptuelle ; de l'autre côté, il y a le lexique. Ce dernier est libre d'étendre ou de restreindre les classes d'arguments sélectionnées par ses prédicats sans affecter la cohérence conceptuelle, parce qu'elle est déjà garantie par le niveau précédent (à ce propos, nous avons parlé de « luxe de la polysémie », cf. Fasciolo 2016).

## 2. LEXIQUE VS. ONTOLOGIE

<sup>10</sup> Ce point peut être également illustré à travers une comparaison interlinguistique. En français, une expression telle que *acheter les mots de quelqu'un* serait perçue, nous semble-t-il, comme une métaphore vive. Si cela est vrai, sa prédication exhibée est : *les mots de quelqu'un SONT un bien*. Or, en principe, rien n'empêche que l'une de ses interprétations possibles devienne conventionnelle, en donnant lieu à une métaphore conceptuelle. Cependant, la condition préalable de ce processus est que l'interprétation choisie restaure les catégories ontologiques remises en cause par la métaphore vive précédente. Il est virtuellement impossible de prévoir quelle interprétation se lexicalisera ; mais cette interprétation devra nécessairement exhiber ou impliquer une prédication du type : *les mots de quelqu'un NE SONT PAS un bien*. En l'espèce, en anglais, *to buy it* est une expression cohérente qui signifie, grosso modo, *croire aux mots de quelqu'un sans aucun esprit critique*. Or, la signification spécifique qui, en anglais, est entrée dans la polysémie de *to buy* relève bien du lexique. Son présupposé – l'idée que les mots ne sont pas un bien – relève d'une ontologie en amont du lexique. Nous remercions un relecteur pour avoir attiré notre attention sur cet aspect.

## 2.1. Mini-phénoménologie des interactions entre lexique et ontologie

Reconnaître l'indépendance entre lexique et ontologie est la condition préalable pour s'interroger sur les formes de leur interaction. Or, si le lexique peut étendre ou restreindre les classes d'arguments des prédicats sur l'arrière-plan de catégories ontologiques indépendantes (cf. la conclusion du §1.3), alors, *a priori*, on peut envisager trois cas de figure (cf. également Fasciolo, *à paraître*) :

- i. La classe d'arguments *coïncide* avec une catégorie ontologique : il y a des prédicats dont les classes d'arguments reproduisent une catégorie ontologique préalable. Dans ce cas, la restriction sur la classe d'arguments ne vient pas du lexique, mais de l'ontologie que le lexique reproduit (cf. point (i.a) ci-dessous).
- ii. La classe d'arguments *est interne* à une catégorie ontologique : il y a des prédicats qui découpent des classes sémantiques à l'intérieur d'une catégorie ontologique préalable. Dans ce cas, la restriction sur la classe d'arguments vient bien du lexique lui-même (cf. point (ii.a) ci-dessous).
- iii. La classe d'arguments *franchit* les limites d'une catégorie ontologique : il y a des prédicats qui – isolés de toute phrase – traversent plusieurs catégories ontologiques sans les affecter (c'est le cas des métaphores conceptuelles, cf. également la note 5)<sup>11</sup>.

Le point (i) est exemplifié par des prédicats très généraux comme *tuer* des êtres vivants ou *couper* des végétaux. Il s'agit de prédicats prenant comme arguments les catégories ontologiques que G. Gross (2012) appelle « hyper-classes ». Soulignons-en, toute de suite, deux caractéristiques :

- i.a La violation des contraintes sur les arguments impliquées par ces prédicats produit un conflit conceptuel ; un conflit conceptuel ne peut pas être corrigé, mais seulement interprété (sur ce point, cf. Fasciolo 2018) : *\*tuons le clair de lune ! (Manifeste futuriste, Marinetti)*. C'est la caractéristique mise en avant par l'approche Ryle-Sommers (cf. Introduction) et le signe que la restriction est ontologique.
- i.b Ici, nous sommes bien confrontés à des significations précises – *i.e.* des sens généraux, mais non polysémiques – fonctionnant comme des hyperonymes possibles. *Tuer des êtres vivants* ou *couper des végétaux* sont les conditions préalables pour que le lexique puisse coder des dénominations<sup>12</sup> pour dire *tuer des sous classes de vivants* ou *couper des sous classes de végétaux*.

<sup>11</sup> La formulation « il y a des prédicats... », que nous avons répétée à chaque point, peut induire en erreur et mérite quelques précisions. Entre (i) et (ii) d'une part et (iii) de l'autre il y a une coupure majeure. Les points (i) et (ii) concernent l'emploi d'un verbe prédicatif dans le cadre de la phrase ; le point (iii), en revanche, concerne un verbe prédicatif en isolation, en faisant abstraction du cadre de la phrase. Dans le cas de (i) et (ii), nous sommes confrontés à des « emplois » au sens G. Gross (2012) ; dans le cas de (iii), en revanche, non. Il s'ensuit qu'un même verbe prédicatif peut faire partie, en même temps, de (i) ou (ii) et de (iii). Nous avons évité d'introduire ces précisions dans le texte pour ne pas alourdir excessivement l'exposition.

<sup>12</sup> Nous utilisons ce terme dans le sens de la dénomination que Kleiber (1984) appelle « métalinguistique ».

Le point (ii) est exemplifié par des prédicats comme *abattre* des animaux de grosse taille ou *tondre* des herbes. Il s'agit de prédicats prenant comme arguments tout élément appartenant à ce que G. Gross (2012) appelle « classes d'objets ». Ces prédicats s'opposent aux précédents par rapport aux deux caractéristiques susmentionnées.

- ii.a La violation des contraintes sur les arguments ne produit pas un conflit conceptuel, mais un emploi « inapproprié » qui peut être corrigé (sur ce point, cf. Fasciolo 2018). Par exemple, il s'avère que *tondre* est la façon appropriée pour dire *couper de l'herbe* ; par conséquent, \**tailler le pré* peut être immédiatement corrigé par substitution : *tondre le pré*<sup>13</sup>. Ces contraintes président aux phénomènes connus sous les noms d'« appropriation », « solidarités lexicales », « collocations », etc. (cf. Introduction) : elles sont des 'caprices' d'un lexique donné.
- ii.b Ici, nous sommes confrontés à des hyponymes des prédicats précédents (point (i)) : *abattre une vache*, *écraser un insecte* plutôt qu'*abattre un arbre* ou *tondre le gazon* sont des hyponymes de *tuer un être vivant* ou *couper un végétal*<sup>14</sup>.

Le point (iii), quant à lui, identifie précisément le phénomène de la polysémie verbale des métaphores conceptuelles : *nourrir un espoir*, *caresser un rêve*, etc.

Nous nous concentrons maintenant sur le rapport entre (ii) et (iii).

## 2.2. Polysémie et appropriation

### 2.2.1. Polysémie vs. Homonymie

La polysémie est souvent présentée comme la contrepartie de l'homonymie. Dans le cadre esquissé sous §2.1, cependant, il apparaît que sa véritable contrepartie n'est pas l'homonymie, mais bien le phénomène de l'« appropriation » (au sens du point (ii.a)).

Ce que nous avons appelé « appropriation » est une restriction lexicale tracée à l'intérieur d'une catégorie ontologique. La polysémie, à l'inverse, est une extension lexicale qui (dans les cas les plus typiques) traverse plusieurs catégories ontologiques. La condition préalable de ces restrictions et extensions est précisément la séparation – et l'indépendance réciproque – entre ontologie naturelle et lexicale.

Par exemple, le lexique restreint un emploi du verbe *abattre* pour dire *tuer un certain type d'êtres vivants* (les animaux de grosse taille), un autre emploi pour dire

<sup>13</sup> Dans ces exemples, l'astérisque ne signifie pas « incohérence conceptuelle », mais « inappropriation ». Incohérence conceptuelle et inappropriation sont deux types de conflits distincts et hiérarchiquement ordonnés : la présence du deuxième type de conflit (inappropriation) présuppose l'absence du premier type de conflit (incohérence).

<sup>14</sup> Un relecteur suggère qu'*écraser (un insecte)* n'est pas un véritable hyponyme de *tuer (un être vivant)*, mais, si nous avons bien compris, qu'il s'agit d'une interprétation pragmatique, issue d'une inférence basée sur des connaissances encyclopédiques. Il nous paraît, cependant, que si inférence il y a, elle est la motivation à la base d'une acception d'*écraser* lexicalisée. Cette acception est rendue manifeste par une expression telle que *Je t'écrase comme un insecte* (pour signifier *tuer/ruiner quelqu'un*). Bien sûr, je peux écraser un chat (par exemple avec une voiture), mais il sera original de dire *Je t'écrase comme un chat* : signe qu'il y a une acception d'*écraser* spécialisée pour *tuer les insectes* (et non pour les chats). Quoi qu'il en soit, le lecteur peut adapter notre argument en choisissant comme exemples les prédicats hyperonymes/hyponymes qu'il (ou elle) préfère.

*couper un certain type de végétaux* (les arbres), un autre emploi pour dire *détruire un certain type d'inanimé concret* (les bâtiments) et ainsi de suite. Chaque restriction, c'est évident, est en même temps une extension de sens : appropriation et polysémie sont le même phénomène envisagé de deux points de vue opposés.

La seule propriété que l'homonymie et la polysémie ont en commun est négative : à savoir, aucune n'identifie une relation lexicale. L'homonymie n'est pas une relation lexicale parce que, par définition, les significations des mots homonymes n'ont... aucune relation entre elles. La polysémie n'identifie pas une relation lexicale car elle se manifeste avant toute acception spécifique qui – elle – entre dans un réseau de relations lexicales. Par exemple, *abattre* peut être synonyme de *démolir* et contraire de *bâtir*, mais seulement quand... il n'est plus polysémique ! Or, si les relations lexicales se manifestent lorsqu'il n'y a plus de polysémie, il n'y a aucun sens à considérer la polysémie comme une relation lexicale parmi les autres. Cette remarque, si elle est prise au sérieux, a une conséquence importante.

### 2.2.2. Polysémie vs. Hyperonymie

Si la polysémie n'est pas une relation lexicale, *a fortiori*, elle ne peut pas être considérée comme un cas d'hyperonymie. Cela signifie qu'entre chaque acception d'un prédicat et l'ensemble de ses acceptions – sa polysémie – il n'y a pas une relation du type « concept particulier à concept général » (sur ce point, cf. également Kleiber 1999:61-62)<sup>15</sup>.

Pour illustrer cette idée, faisons une liste des objets directs possibles d'un prédicat comme *prendre* :

<i>prendre</i>	<i>un bus</i>	→ <i>monter dans</i>
<i>prendre</i>	<i>un boulevard</i>	→ <i>emprunter</i>
<i>prendre</i>	<i>un steak</i>	→ <i>commander</i>
<i>prendre</i>	<i>une aspirine</i>	→ <i>avalé</i>
<i>prendre</i>	<i>un Iphone</i>	→ <i>acheter</i>
<i>prendre</i>	<i>un rat</i>	→ <i>capturer</i>

Le fait que dans la première colonne il y a le même mot pousse à envisager une structure conceptuelle abstraite qui engloberait toutes les différentes acceptions. Face à cette impression, nous attirons l'attention sur le fait suivant. Ni les substantifs dans la deuxième colonne, ni les synonymes dans la troisième colonne ne peuvent être rapportés à un hyperonyme commun de manière évidente. Si cela est vrai, alors il est vain d'envisager un concept hyperonyme de *prendre* par rapport auquel toutes les différentes acceptions seraient des hyponymes. Chaque acception identifie bien un concept qui peut, à son tour, être hyponyme ou hyperonyme par rapport à d'autres concepts ; cependant, la polysémie de *prendre* n'est pas, elle-même, un concept fédérateur qui les rassemble.

Cette conclusion n'exclut pas qu'il puisse être pertinent de reconstruire – *a posteriori* – une sorte de diagramme partagé parmi les différentes acceptions : un

<sup>15</sup> A ce propos, un relecteur nous rappelle que l'application de la théorie de prototype à la polysémie... « n'est pas très réussie » (*cit.*)

« *image-schema* », avec la terminologie de la linguistique cognitive (cf. Turner 1990). Notre conclusion implique seulement qu'un tel diagramme ne peut pas prétendre identifier une structure cognitive préalable (*i.e.* concept) dont les acceptions seraient des manifestations prévisibles.

Quoi qu'il en soit, si le phénomène de la polysémie n'identifie pas un concept car, nous venons de le voir, il n'est un hyperonyme de rien, le phénomène de l'appropriation, lui, produit des concepts précisément parce que les emplois appropriés des prédicats ont des hyperonymes : point (*ii.b*) sous §2.1. Le lexique du français, par exemple, construit le concept d'insecte en codant un emploi d'*écraser* qui fonctionne comme hyponyme de l'hyperonyme *tuer* un être vivant. De cette façon, nous pouvons définir la notion de « concept lexical » : un concept lexical est le résultat de restrictions lexicales tracées à l'intérieur d'une catégorie ontologique.

Or, dans cette perspective, le fait que polysémie et appropriation soient « un même phénomène envisagé de deux points de vues opposés » (cf. §2.2.1) apparaît raisonnable. L'appropriation est une stratégie qui permet aux lexiques naturels de fixer des concepts lexicaux saillants pour les vies des personnes qui utilisent ces lexiques. La polysémie est une stratégie qui permet aux lexiques naturels de collecter différents concepts lexicaux sous un même mot<sup>16</sup>. Le premier résultat peut être obtenu en appliquant des restrictions sur l'emploi des prédicats, mais à condition de rester dans les limites de la cohérence conceptuelle fixée par des catégories ontologiques préalables. Le second résultat peut être obtenu en traversant ces limites, mais au prix de ne plus identifier aucun concept lexical.

Les deux stratégies – et c'est le point qui nous intéresse – présupposent que lexique et ontologie soient distincts et indépendants.

### 3. POLYSÉMIE ET ARBITRAIRE

Nous avons commencé cet article en nous interrogeant (sous §1.1) sur la condition de possibilité de la polysémie verbale, qui se manifeste d'une façon particulièrement frappante dans les métaphores conceptuelles. Il n'est donc pas surprenant que le même type de questionnement soit présent, *mutatis mutandis*, dans la littérature cognitive sur la métaphore.

Nous procéderons en trois étapes : thèse, antithèse et synthèse. Tout d'abord (§3.1), nous exposons la façon dont la linguistique cognitive justifie la polysémie de certains prédicats verbaux : le principe dit d'« invariance ». Ensuite (§3.2), nous rappelons les limites de l'application de ce principe : ces limites nous confrontent à une situation apparemment contradictoire. Finalement (§3.3), nous suggérons que l'idée de la séparation, et indépendance, entre lexique et ontologie peut lever cette contradiction.

#### 3.1. Le principe d'invariance : une exposition synthétique

<sup>16</sup> Le mot fonctionne ainsi comme un point d'accroche de plusieurs concepts ou significations, comme un clou auquel sont attachés plusieurs saucissons. L'ensemble de ces concepts ou significations n'est pas lui-même une (macro)signification, tout comme un ensemble de saucissons attachés à un clou n'est pas, lui-même, un (macro)saucisson.

Une question typique des travaux cognitifs sur la métaphore est la suivante (cf. Reddy 1993) : pourquoi le verbe *emprunter* a développé l'acception *emprunter des mots à quelqu'un* (que nous percevons comme conceptuellement cohérente), alors que le verbe *rendre* n'a pas développé une acception telle que *\*rendre des mots à quelqu'un* (que nous percevons comme un conflit conceptuel) ? Le « principe d'invariance » de G. Lakoff naît justement dans le but de répondre à une telle question :

Metaphorical mappings preserve the cognitive topology (that is, the image-schema structure) of the source domain, in a way consistent with the target domain. (Lakoff 1993:215)

Dans notre cas, ce principe se traduit par l'idée que la structure cognitive de la communication (*target domain*) s'avère isomorphe à la structure cognitive de l'échange d'objets physiques (*source domain*) jusqu'à un certain point. Le modèle de l'échange d'objets physiques peut donc être projeté sur la communication jusqu'à ce point et non au-delà.

Cela revient à affirmer que la polysémie des verbes (*i.e.* le fait qu'*emprunter* développe une certaine acception, alors que *rendre* ne la développe pas) est délimitée par une structure cognitive (celle de la communication, dans notre cas). Par conséquent, dans cette perspective, la polysémie reçoit une justification en termes de motivation cognitive (du *target domain* sur le *source domain*)<sup>17</sup>.

### 3.2. Les limites du principe d'invariance

Le principe d'invariance fonctionne bien pour un certain nombre de cas, mais, comme A. Deignan (2005) l'a abondamment documenté, il y a plusieurs extensions polysémiques qui, sur la base de ce principe, devraient se vérifier et qui, pourtant, ne se vérifient pas. Pour en rester à des exemples très simples : pourquoi les expressions *verser de l'argent*, *démolir une thèse* sont conceptuellement cohérentes (*i.e.* métaphores conceptuelles), alors que les expressions *\*un compte bancaire mouillé*, *\*faire le ravalement d'une thèse* ou *démolir \*l'aile d'une thèse* sont conceptuellement conflictuelles (*i.e.* métaphores vives) ? *A priori*, il n'y a rien dans les concepts d'argent ou de thèse qui devrait empêcher ces extensions polysémiques. Et pourtant, en français, elles n'existent pas. Cette fois, affirmer que les structures cognitives d'une thèse ou de l'argent motivent l'exclusion de ces extensions polysémiques ressemble beaucoup à une *petitio principii* (cf. Prandi 2017:153).

Nous sommes donc confrontés à une sorte de contradiction. Parfois, une motivation cognitive évidente offre un fondement solide aux limites de la polysémie des verbes prédicatifs. D'autres fois, la motivation cognitive nous abandonne : dans ces cas, les limites de la polysémie s'avèrent immotivées, et nous avons l'impression de faire un saut dans le vide de l'arbitraire.

<sup>17</sup> Pour la transition de l'idée de motivation du rapport entre signifiant et signifié à la relation entre lexicale et cognitive, cf. Sweetser (1990).

### 3.3. L'arbitraire comme liberté

L'idée de l'indépendance entre lexique et ontologie, que nous avons défendue tout au long de cette contribution, peut aider à restituer un aspect raisonnable à la notion d'arbitraire qui a fait son apparition à la fin du §3.2.

Le fait que l'ontologie – et non le lexique – gère la cohérence conceptuelle rend le lexique libre. Si nous concevons l'arbitraire dans les termes de cette liberté, l'arbitraire devient *ipso facto* le présumé aussi bien de la motivation que de la non-motivation (cf. Prandi 2017 : 154-155). Dans cette perspective, motivation cognitive et non-motivation ne sont plus contradictoires, mais cohabitent comme des formes différentes de liberté. La liberté, en effet, peut être exercée aussi bien en refusant des contraintes qu'en choisissant, librement, de se soumettre à des contraintes. Et l'on peut bien motiver des choix arbitraires ! De même, le lexique est libre de bloquer la polysémie d'un verbe prédicatif sur la base de contraintes cognitives, ou pas. Dans le premier cas, nous sommes dans des régions lexicales motivées ; dans le second cas, nous sommes dans des régions lexicales immotivées. Dans les deux cas, nous sommes confrontés à l'action de la liberté (*i.e.* arbitraire) du lexique, qui repose sur l'indépendance entre lexique et ontologie.

Si elle est conçue à travers le prisme de l'indépendance du lexique de l'ontologie, la notion d'arbitraire (dans le cadre pertinent pour cette discussion) n'est pas un *vol fou* en absence de fondement. Bien au contraire, le lexique peut se permettre d'être arbitraire – c'est-à-dire d'être parfois motivé et parfois immotivé – précisément parce que la cohérence conceptuelle est garantie *a priori* par une ontologie naturelle autonome.

En somme, si nous *acceptons* le fait que les limites de la polysémie des verbes prédicatifs s'avèrent parfois motivées et parfois non – si nous *acceptons* le fait de l'arbitraire – alors la distinction entre ontologie et lexique est, encore une fois, un présumé nécessaire.

## Références

- CHU-REN, H., CALZOLARI, N., GANGEMI, A., LENCI, A., & A. OLTRAMARI (2010) : *Ontology and the lexicon. A Natural Language Processing Perspective*, Cambridge, Cambridge University Press.
- COSERIU, E. (1968), « Les structures lexématiques », *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur, Beiheft*, 1, 3-16.
- COSERIU, E. (2001), *L'homme et son langage*. Louvain, Peeters.
- DEIGNAN, A. (2005), *Metaphors and corpus linguistics*. John Benjamins, Amsterdam – Philadelphie.
- FASCIOLO, M. (2016), « Des métaphores de la vie quotidienne à l'ontologie de la vie quotidienne », *Langue Française*, 189, 49-65.
- FASCIOLO, M. (2018), « Les noms du fond, ou la fonction des noms dits "sommitaux" ». *Congrès Mondial de Linguistique Française*, SHS Web of Conferences 46, en ligne.
- FASCIOLO, M. à paraître, *Rethinking Presuppositions : From Natural Ontology to Lexicon*, Newcastle upon Tyne, Cambridge Scholars Publishing.
- FELLBAUM, CH. (1998), *WordNet. An Electronic Lexical Database*, Cambridge MA, MIT press.
- GREZKA, A. (2009), *La polysémie des verbes de perception visuelle*, Paris, L'Harmattan
- GROSS, G. (1994), « Classes d'objets et description des verbes », *Langages*, 115, 15-30.
- GROSS, G. (2012), *Manuel d'analyse linguistique*, Presses Universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Ascq.
- LAKOFF G. (1993[2006]), "The contemporary theory of metaphor", in: GEERAERTS D. (éds.) (2006), *Cognitive linguistics : Basic Readings*, Berlin: Mouton de Gruyter, 185-238
- MOLTMAN, F. (2017), *Natural language ontology*. In : *Oxford Research Encyclopedia of Linguistics*, Mars, en ligne.
- MOLTMAN, F. (2019, sous presse), *Language and ontology*. In : A. Goldman et B. McLaughlin, *Metaphysics and Cognitive Science*. Oxford, Oxford University Press, chapitre 8.
- KLEIBER, G. (1984), « Dénomination et relations dénominatives », *Langages*, 76, 77-94.
- KLEIBER, G. (1999), *Une polysémie entrée en matière*. Dans : Kleiber, G., *Problèmes de sémantique. La polysémie en questions*. Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion, 53-85.
- KLEIBER, G. (2008), *Petit essai pour montrer que la polysémie n'est pas un sens interdit*. Dans : Durand J. Habert B., Laks B. (éds.) : *Congrès Mondial de Linguistique Française*. Paris : Institut de Linguistique Française.
- PRANDI, M. (1987), *Sémantique du contresens*. Paris : Editions de Minuit.
- PRANDI, M. (2004), *The Building Blocks of Meaning. Ideas for a philosophical grammar*. John Benjamins, Amsterdam – Philadelphie.
- PRANDI, M. (2016), "Selection Restrictions as Ultimate Presuppositions of Natural Ontology", *Topoi* 35, 73–81.
- PRANDI, M. (2017), *Conceptual Conflicts in Metaphors and Figurative Language*, Routledge, New York – Londres.
- PORZIG, W. (1934), "Wesenhafte Bedeutungsbeziehungen". *Beitrage zur deutschen Sprache und Literatur* 58, 70-97.
- RYLE, G. (1938 [2009]), *Categories*, in: Ryle, G. *Collected papers II*, New York, Routledge, 178-193.



- SOMMERS, F. (1967), "Types and Ontology" dans: Strawson, P. F. (ed.), *Philosophical logic*, Oxford, Oxford University Press, 139-169.
- SWEETSER, E. (1990), *From Etymology to Pragmatics*, Cambridge : Cambridge University Press.
- TURNER, M. (1990), "Aspects of the Invariance Hypothesis", *Cognitive linguistics*, 1 (2), 247-255.
- WIERZBICKA, A. (1996), *Semantics: Primes and Universals*, Oxford University Press.
- WITTGENSTEIN, J. J. L. (1969[2006]), *De la certitude*, Paris, Gallimard.